

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 13 MARS DE
L'ANNÉE 2024 TENUE À LA MRC D'ACTON À 19H30.**

PRÉSENTS À L'OUVERTURE DE LA SÉANCE :

M. Jean-Marie Laplante, préfet et maire de Roxton Falls,

et les conseillers suivants :

M. Stéphane Beauchemin, maire du Canton de Roxton,
M. Léo Benoit, maire de Saint-Nazaire-d'Acton,
M. Guy Bond, maire de Saint-Théodore-d'Acton,
M. Éric Charbonneau, préfet suppléant et maire de la ville d'Acton Vale,
M. Michel Côté, maire de Béthanie,
M. Robert Leclerc, maire d'Upton,

Tous formant quorum sous la présidence du préfet, monsieur Jean-Marie Laplante.

Également présents :

Mme Chantal Lavigne, directrice générale et greffière-trésorière,
M. Serge Dupont, directeur général adjoint et directeur du service de
l'aménagement.

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2024-047

Il est proposé par M. Éric Charbonneau
Appuyé par M. Michel Côté
et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit
adopté tel que présenté. Le point varia est laissé ouvert et d'autres sujets
pourront y être traités si tous les membres du Conseil qui ont le droit de
voter sur le sujet sont alors présents.

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU
14 FÉVRIER 2024
3. PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS RÉSERVÉE AU PUBLIC
4. TRANSFERT DE FONDS
5. LISTE DES COMPTES
6. COURS D'EAU
 - 6.1 Cours d'eau Lafontaine – Entretien – Upton – Résultat
d'ouverture des soumissions
 - 6.2 Cours d'eau Robichaud – Entretien – Canton de Roxton –
Résultat d'ouverture des soumissions
7. SUJETS RELATIFS À LA PISTE CYCLABLE « LA
CAMPAGNARDE »

Procès-verbal des Délibérations du Conseil de la
Municipalité Régionale de Comté d'Acton

8. AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT
 - 8.1 Aménagement du territoire
 - 8.1.1 Comité consultatif agricole – Dépôt du rapport (procès-verbal) de l'assemblée du 5 mars 2024
 - 8.1.2 Analyse de conformité de règlements d'urbanisme
 - 8.1.3 Agence forestière de la Montérégie (AFM) – Déploiement des plans d'aménagement forestiers (PAF) bonifiés dans les basses-terres du Saint-Laurent
 - 8.1.4 Contrôle de la berce du Caucase – Offre de services de Quadra Environnement
 - 8.2 Développement économique et local
 - 8.2.1 Fonds de soutien aux projets structurants (FSPS)
 - 8.2.1.1 Dossier Association de hockey mineur d'Acton Vale 1183-FSPS-2024-04
 - 8.2.1.2 Dossier Fondation Santé Daigneault-Gauthier 1180-FSPS-2024-05
 - 8.2.1.3 Dossier Coopérative de Solidarité de Santé de la MRC d'Acton 1036-FSPS-2024-07
 - 8.2.2 Fonds de soutien aux entreprises (FSE)
 - 8.2.2.1 Dossier Coopérative de Solidarité de Santé de la MRC d'Acton 1036-FSE-2024-05
 - 8.2.2.2 Dossier Sabrina Foisy 1370-FSE-2024-04
 - 8.2.2.3 Dossier Fleurs de ferme 1176-FSE-2024-07
 - 8.2.2.4 Dossier MRC d'Acton 1037-FSE-2024-08
 - 8.2.3 Entente de développement culturel 2021-2023 – Protocole d'entente avec la microbrasserie Bob Magnale pour ajout d'un volet culturel – Route des Cultivateurs
 - 8.2.4 Publicité dans le guide touristique de la région d'Acton 2024-2025
 - 8.2.5 Fonds Régions et ruralité, volet 3 – Signature Innovation – Reddition de compte 2023
 - 8.2.6 Fonds locaux de solidarité FTQ – Lettre d'offre et convention de crédit variable à l'investissement
9. SÉCURITÉ INCENDIE
 - 9.1 Rapport annuel consolidé (LSI, art. 35)
10. RAPPORT ANNUEL 2023 CONCERNANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 2018-03 SUR LA GESTION CONTRACTUELLE DE LA MRC D'ACTON
11. MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L'HABITATION (MAMH) – ACCÉLÉRER LA TRANSITION CLIMATIQUE LOCALE (ATCL)
12. WAJAX – SIGNATURE D'UNE ENTENTE POUR L'ENTRETIEN DE LA GÉNÉRATRICE AU POSTE DE LA SQ
13. RESSOURCES HUMAINES
14. SUIVIS AUX ACTIVITÉS DE REPRÉSENTATION AUPRÈS D'AUTRES ORGANISMES
15. SUIVIS AUX ACTIVITÉS DE CERTAINS COMITÉS DE LA MRC

16. CORRESPONDANCE
17. VARIA
18. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS RÉSERVÉE AU PUBLIC
19. LEVÉE DE LA SÉANCE

**2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE
DU 14 FÉVRIER 2024**

2024-048

Il est proposé par M. Robert Leclerc
Appuyé par M. Léo Benoit
et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le procès-verbal de la
séance ordinaire du 14 février 2024 soit adopté tel que présenté.

3. PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS RÉSERVÉE AU PUBLIC

La durée de la première période de questions réservée au public a été fixée
à vingt (20) minutes.

Aucune question n'est posée.

4. TRANSFERT DE FONDS

La liste des transferts de fonds effectués depuis la dernière assemblée est
distribuée aux membres du Conseil.

5. LISTE DES COMPTES

5.1 Dépôt du rapport mensuel relatif au règlement numéro 2013-01 concernant l'administration des finances de la MRC et la délégation à certains employés du pouvoir d'autoriser des dépenses

Conformément aux dispositions du règlement numéro 2013-01, la directrice générale et greffière-trésorière dépose le rapport des paiements effectués, ainsi que la liste des dépenses autorisées depuis la dernière séance.

5.2 Approbation de la liste des comptes et du rapport mensuel déposé en vertu du règlement numéro 2013-01

2024-049

Il est proposé par M. Guy Bond
Appuyé par M. Stéphane Beauchemin
et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver la liste des comptes et le rapport mensuel relatif au règlement numéro 2013-01, soumis séance tenante, et d'autoriser le paiement des comptes impayés. Cette liste et ce rapport font partie intégrante de la présente résolution comme si au long récité.

Procès-verbal des Délibérations du Conseil de la
Municipalité Régionale de Comté d'Acton

COMPTES SOUMIS À L'APPROBATION DU CONSEIL	
Comptes payés	12 672,54 \$
Comptes à payer	165 735,23 \$
Salaires et contributions de l'employeur	146 968,53 \$
Total	325 376,30 \$
RAPPORT MENSUEL EN VERTU DU RÈGLEMENT N° 2013-01	
Comptes payés	4 140,43 \$
Comptes à payer	11 523,63 \$
Total	15 664,06 \$

6. COURS D'EAU

6.1 Cours d'eau Lafontaine – Entretien – Upton – Résultat d'ouverture des soumissions

ATTENDU le processus d'appel d'offres public visant l'obtention de soumissions pour l'exécution des travaux d'entretien d'une partie du cours d'eau Lafontaine dans la municipalité d'Upton ;

ATTENDU l'ouverture des soumissions en date du 11 mars 2024 ;

ATTENDU QUE la soumission la plus basse, soit celle d'Excavation Infraplus inc., a été jugée conforme aux exigences des documents d'appel d'offres par ALPG consultants ;

CONSÉQUEMMENT,

2024-050

Il est proposé par M. Éric Charbonneau
Appuyé par M. Stéphane Beauchemin
et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adjuger le contrat à Excavation Infraplus inc. et d'autoriser le préfet et/ou la directrice générale et greffière-trésorière (ou leurs substituts) à signer ledit contrat et tout document afférent à ce contrat.

6.2 Cours d'eau Robichaud – Entretien – Canton de Roxton – Résultat d'ouverture des soumissions

ATTENDU le processus d'appel d'offres sur invitation visant l'obtention de soumissions pour l'exécution des travaux d'entretien d'une partie du cours d'eau Robichaud dans la municipalité du Canton de Roxton ;

ATTENDU l'ouverture des soumissions en date du 11 mars 2024 ;

ATTENDU QUE la seule soumission, soit celle d'Excavation A. R. Valois inc., a été jugée conforme aux exigences des documents d'appel d'offres ;

CONSÉQUEMMENT,

2024-051

Il est proposé par M. Guy Bond
Appuyé par M. Léo Benoit
et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adjuger le contrat à Excavation A. R. Valois inc. et d'autoriser le préfet et/ou la directrice

générale et greffière-trésorière (ou leurs substituts) à signer ledit contrat et tout document afférent à ce contrat.

7. SUJETS RELATIFS À LA PISTE CYCLABLE « LA CAMPAGNARDE »

Aucun sujet n'est porté à ce point de l'ordre du jour.

8. AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT

8.1 AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

8.1.1 Comité consultatif agricole – Dépôt du rapport (procès-verbal) de l'assemblée du 5 mars 2024

ATTENDU QUE le comité consultatif agricole (CCA) rend compte de ses travaux et de ses recommandations au moyen d'un rapport qu'il doit déposer au conseil de la MRC, conformément à l'article 148.11 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme ;

CONSÉQUEMMENT,

2024-052

Il est proposé par M. Robert Leclerc
Appuyé par M. Guy Bond
et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter le dépôt du procès-verbal de la réunion du 5 mars 2024 du comité consultatif agricole (CCA) de la MRC d'Acton, tenant lieu de rapport.

8.1.2 Analyse de la conformité du règlement numéro 005-2024 modifiant le règlement de zonage numéro 069-2003 de la Ville d'Acton Vale

ATTENDU QUE le schéma d'aménagement révisé de la MRC d'Acton est entré en vigueur le 15 décembre 2000 ;

ATTENDU QUE la Ville d'Acton Vale a déposé pour examen et approbation son règlement numéro 005-2024 modifiant le règlement de zonage numéro 069-2003 ;

ATTENDU QUE l'aménagiste régional de la MRC d'Acton a donné un avis favorable quant à la conformité de ce règlement à l'égard des objectifs du schéma d'aménagement révisé et des dispositions du document complémentaire ;

CONSÉQUEMMENT,

2024-053

Après examen et conformément à l'article 137.3 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, il est proposé par monsieur Guy Bond, appuyé par monsieur Léo Benoit et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le règlement numéro 005-2024 modifiant le règlement de zonage numéro 069-2003 de la Ville d'Acton Vale soit approuvé puisque conforme aux objectifs du schéma d'aménagement révisé et aux dispositions du document complémentaire ;

QU'un certificat de conformité soit émis à l'égard de ce règlement.

8.1.3 Agence forestière de la Montérégie (AFM) – Déploiement des plans d'aménagement forestiers (PAF) bonifiés dans les basses-terres du Saint-Laurent

ATTENDU QUE l'Agence forestière de la Montérégie (AFM) a proposé à la MRC un partenariat dans le cadre du projet « Déploiement des plans d'aménagement forestiers (PAF) bonifiés dans les basses-terres du Saint-Laurent » ;

ATTENDU QUE la participation des MRC partenaires prend la forme d'un financement correspondant à un certain nombre de PAF bonifiés additionnels pour leur territoire respectif, s'ajoutant aux 66 prévus initialement pour la Montérégie ;

ATTENDU QUE, dans le cadre du projet, l'aide financière prévue pour la réalisation d'un PAF bonifié est de 750 \$;

ATTENDU QUE le projet rejoint les objectifs du projet de Plan régional des milieux humides et hydriques (PRMHH) de la MRC d'Acton ;

ATTENDU QUE l'AFM a soumis un projet d'entente visant à établir les conditions de partenariat;

CONSÉQUEMMENT,

2024-054

Il est proposé par M. Stéphane Beauchemin
Appuyé par M. Michel Côté
et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la signature de l'entente de partenariat entre la MRC d'Acton et l'Agence forestière de la Montérégie (AFM), laquelle entente devra permettre la réalisation de trois (3) plans d'aménagement forestier (PAF) bonifiés additionnels par année pour une période de trois (3) ans.

8.1.4 Contrôle de la berce du Caucase – Offre de services de Quadra Environnement

ATTENDU QUE la MRC d'Acton a mandaté la firme Quadra Environnement, en 2022 et 2023, pour le contrôle de la berce du Caucase dans la vallée de la rivière Noire ;

ATTENDU QUE ces mandats donnaient suite au projet de détection de la berce du Caucase réalisé en 2021 par la Corporation de développement de la rivière Noire (CDRN) ;

Procès-verbal des Délibérations du Conseil de la
Municipalité Régionale de Comté d'Acton

ATTENDU QUE la mise en place de stratégies de contrôle des espèces exotiques envahissantes forestières (EEEF), y compris la berce du Caucase, fait partie du plan d'action du PDZA de la MRC d'Acton ;

ATTENDU QU'il est prévu, au plan d'action du PRMHH de la MRC d'Acton, de « continuer l'effort de repérage de la berce du Caucase dans les rives de la rivière Noire » ;

ATTENDU QU'il est recommandé de poursuivre les travaux de lutte à la berce du Caucase dans les secteurs où l'espèce a été repérée entre 2021 et 2023 ;

ATTENDU QU'il est également recommandé de poursuivre les efforts de détection précoce, entre autres dans les tributaires de la Noire et en aval du dernier signalement ;

CONSÉQUEMMENT,

2024-055

Il est proposé par M. Éric Charbonneau
Appuyé par M. Robert Leclerc
et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

1. D'autoriser le versement d'un montant maximal de 29 283 \$, taxes en sus, à Quadra Environnement, pris à même les sommes reçues dans le cadre du volet 2 du Fonds régions et ruralité (FRR) ;
2. D'autoriser le préfet et/ou la directrice générale et greffière-trésorière (ou leurs substituts) à signer un contrat avec Quadra Environnement.

8.2 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET LOCAL

8.2.1 Fonds de soutien aux projets structurants (FSPS)

**8.2.1.1 Dossier Association de hockey mineur
d'Acton Vale 1183-FSPS-2024-04**

ATTENDU la demande d'aide financière au Fonds de soutien aux projets structurants (FSPS) déposée par l'Association de hockey mineur d'Acton Vale ;

ATTENDU la recommandation du comité d'investissement commun (CIC) ;

CONSÉQUEMMENT,

2024-056

Il est proposé par M. Michel Côté
Appuyé par M. Guy Bond
et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

1. D'approuver le projet suivant :

Nom du projet	Nom du promoteur	Coût total du projet	Montant demandé	Montant accordé
34 ^e -35 ^e éditions Tournoi AP M11 et M13	Association de hockey mineur d'Acton Vale	111 600 \$	4 000 \$	4 000 \$

**Procès-verbal des Délibérations du Conseil de la
Municipalité Régionale de Comté d'Acton**

2. D'autoriser le versement d'un montant de 4 000 \$, pris à même les sommes du Fonds de soutien aux projets structurants réservées pour la réalisation des projets spéciaux ou régionaux ;
3. D'autoriser le préfet et/ou la directrice générale et greffière-trésorière (ou leurs substituts) à signer ledit protocole d'entente.

8.2.1.2 Dossier Fondation Santé Daigneault-Gauthier 1180-FSPS-2024-05

ATTENDU la demande d'aide financière au Fonds de soutien aux projets structurants (FSPS) déposée par la Fondation Santé Daigneault-Gauthier ;

ATTENDU la recommandation du comité d'investissement commun (CIC) ;

CONSÉQUEMMENT,

2024-057

Il est proposé par M. Robert Leclerc
Appuyé par M. Stéphane Beauchemin
et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

1. D'approuver le projet suivant :

Nom du projet	Nom du promoteur	Coût total du projet	Montant demandé	Montant accordé
Achat de 2 vélos électriques pour fauteuil roulant	Fondation Santé Daigneault-Gauthier	44 900 \$	22 450 \$	22 450 \$

2. D'autoriser le versement d'un montant de 22 450 \$, pris à même les sommes du Fonds de soutien aux projets structurants réservées pour la réalisation des projets spéciaux ou régionaux ;
3. D'autoriser le préfet et/ou la directrice générale et greffière-trésorière (ou leurs substituts) à signer ledit protocole d'entente.

8.2.1.3 Dossier Coopérative de Solidarité de Santé de la MRC d'Acton 1036-FSPS-2024-07

ATTENDU la demande d'aide financière au Fonds de soutien aux projets structurants (FSPS) déposée par la Coopérative de Solidarité de Santé de la MRC d'Acton ;

ATTENDU la recommandation du comité d'investissement commun (CIC) ;

CONSÉQUEMMENT,

2024-058

Il est proposé par M. Léo Benoit
Appuyé par M. Stéphane Beauchemin
et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

**Procès-verbal des Délibérations du Conseil de la
Municipalité Régionale de Comté d'Acton**

1. D'approuver le projet suivant :

Nom du projet	Nom du promoteur	Coût total du projet	Montant demandé	Montant accordé
Ajout de 2 bureaux pour 2 nouveaux médecins	Coopérative de Solidarité de Santé de la MRC d'Acton	17 141 \$	8 570 \$	8 570 \$

2. D'autoriser le versement d'un montant de 8 570 \$, pris à même les sommes du Fonds de soutien aux projets structurants réservées pour la réalisation des projets spéciaux ou régionaux ;
3. D'autoriser le préfet et/ou la directrice générale et greffière-trésorière (ou leurs substituts) à signer ledit protocole d'entente.

8.2.2 Fonds de soutien aux entreprises (FSE)

8.2.2.1 Dossier Coopérative de Solidarité de Santé de la MRC d'Acton 1036-FSE-2024-05

ATTENDU la demande d'aide financière présentée au Fonds de soutien aux entreprises (FSE) par la Coopérative de Solidarité de Santé de la MRC d'Acton ;

ATTENDU la recommandation du comité d'investissement commun (CIC) ;

CONSÉQUEMMENT,

2024-059

Il est proposé par M. Éric Charbonneau
Appuyé par M. Michel Côté
et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

1. D'approuver la demande suivante présentée dans le cadre du Fonds de soutien aux entreprises (FSE) :

Volet du Fonds sollicité	Numéro du projet	Montant de subvention demandé	Montant accordé
FSE – Collectif	1036-FSE-2024-05	15 000 \$	15 000 \$

2. D'autoriser le versement du montant accordé, pris à même les sommes du FSE, selon les termes indiqués au protocole d'entente à signer avec le promoteur ;
3. D'autoriser le préfet et/ou la directrice générale et greffière-trésorière (ou leurs substituts) à signer ledit protocole d'entente.

8.2.2.2 Dossier Sabrina Foisy 1370-FSE-2024-04

ATTENDU la demande d'aide financière présentée au Fonds de soutien aux entreprises (FSE) par madame Sabrina Foisy ;

ATTENDU la recommandation du comité d'investissement commun (CIC) ;

**Procès-verbal des Délibérations du Conseil de la
Municipalité Régionale de Comté d'Acton**

CONSÉQUEMMENT,

2024-060

Il est proposé par M. Léo Benoit
Appuyé par M. Guy Bond
et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

1. D'approuver la demande suivante présentée dans le cadre du Fonds de soutien aux entreprises (FSE) :

Volet du Fonds sollicité	Numéro du projet	Montant de subvention demandé	Montant accordé
FSE – Démarrage	1370-FSE-2024-04	3 500 \$	3 500 \$

2. D'autoriser le versement du montant accordé, pris à même les sommes du FSE, selon les termes indiqués au protocole d'entente à signer avec le promoteur ;
3. D'autoriser le préfet et/ou la directrice générale et greffière-trésorière (ou leurs substituts) à signer ledit protocole d'entente.

8.2.2.3 Dossier Fleurs de ferme 1176-FSE-2024-07

ATTENDU la demande d'aide financière présentée au Fonds de soutien aux entreprises (FSE) par Fleurs de ferme ;

ATTENDU la recommandation du comité d'investissement commun (CIC) ;

CONSÉQUEMMENT,

2024-061

Il est proposé par M. Stéphane Beauchemin
Appuyé par M. Éric Charbonneau
et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

1. D'approuver la demande suivante présentée dans le cadre du Fonds de soutien aux entreprises (FSE) :

Volet du Fonds sollicité	Numéro du projet	Montant de subvention demandé	Montant accordé
FSE – Expansion	1176-FSE-2024-07	4 000 \$	4 000 \$

2. D'autoriser le versement du montant accordé, pris à même les sommes du FSE, selon les termes indiqués au protocole d'entente à signer avec le promoteur ;
3. D'autoriser le préfet et/ou la directrice générale et greffière-trésorière (ou leurs substituts) à signer ledit protocole d'entente.

8.2.2.4 Dossier MRC d'Acton 1037-FSE-2024-08

ATTENDU la demande d'aide financière présentée au Fonds de soutien aux entreprises (FSE) par la MRC d'Acton ;

**Procès-verbal des Délibérations du Conseil de la
Municipalité Régionale de Comté d'Acton**

ATTENDU la recommandation du comité d'investissement commun (CIC) ;

CONSÉQUEMMENT,

2024-062

Il est proposé par M. Robert Leclerc
Appuyé par M. Léo Benoit
et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

1. D'approuver la demande suivante présentée dans le cadre du Fonds de soutien aux entreprises (FSE) :

Volet du Fonds sollicité	Numéro du projet	Montant de subvention demandé	Montant accordé
FSE – Agricole	1037-FSE-2024-08	3 800 \$	3 800 \$

2. D'autoriser le remboursement sur présentation des factures.

**8.2.3 Entente de développement culturel 2021-2023 –
Protocole d'entente avec la microbrasserie Bob
Magnale pour ajout d'un volet culturel – Route des
Cultivateurs**

2024-063

Il est proposé par M. Michel Côté
Appuyé par M. Stéphane Beauchemin
et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le préfet et/ou la directrice générale et greffière-trésorière (ou leurs substituts) à signer le protocole d'entente avec la microbrasserie Bob Magnale pour l'ajout d'un volet culturel – Route des Cultivateurs au montant de 7 000 \$, dans le cadre de l'entente de développement culturel 2021-2023.

**8.2.4 Publicité dans le guide touristique de la région
d'Acton 2024-2025**

2024-064

Il est proposé par M. Robert Leclerc
Appuyé par M. Léo Benoit
et résolu à l'unanimité des conseillers présents de confirmer le versement d'une somme de 4 650 \$, taxes en sus, au journal La Pensée de Bagot pour la production du Guide touristique de la région d'Acton 2024-2025.

**8.2.5 Fonds Régions et ruralité, volet 3 – Signature
Innovation – Reddition de compte 2023**

ATTENDU l'entente intervenue entre le ministre des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et la MRC d'Acton relativement au Fonds Régions et Ruralité, volet 3 – Signature Innovation ;

ATTENDU QUE la MRC doit produire et adopter un rapport pour la période du 1^{er} avril 2023 au 31 mars 2024 tenant lieu de reddition de comptes ;

CONSÉQUEMMENT,

2024-065 Il est proposé par M. Stéphane Beauchemin
Appuyé par M. Léo Benoit
et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

1. D'adopter le rapport de reddition de compte du Fonds Régions et Ruralité, volet 3 – Signature Innovation pour la période du 1er avril 2023 au 31 mars 2024 déposé séance tenante ;
2. De déposer ledit rapport sur le site web de la MRC ;
3. De le transmettre au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH).

8.2.6 Fonds locaux de solidarité FTQ – Lettre d'offre et convention de crédit variable à l'investissement

ATTENDU QU'une présentation est faite de la lettre d'offre et convention de crédit variable à l'investissement de Fonds locaux de solidarité FTQ, société en commandite, à l'intention de la MRC d'Acton ;

CONSÉQUEMMENT,

2024-066 Il est proposé par M. Robert Leclerc
Appuyé par M. Guy Bond
et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

1. D'accepter l'offre de crédit variable à l'investissement selon les termes, conditions et restrictions énoncés à la lettre d'offre ;
2. D'autoriser le préfet et/ou la directrice générale et greffière-trésorière (ou leurs substituts) à signer tous les documents nécessaires pour donner suite à ladite « Lettre d'offre et convention de crédit variable à l'investissement » ainsi que les annexes qui y sont jointes.

9. SÉCURITÉ INCENDIE

9.1 Rapport annuel consolidé (LSI, art. 35)

ATTENDU QU'en vertu de l'article 35 de la Loi sur la sécurité incendie, toute autorité locale ou régionale doit adopter, par résolution, un rapport d'activités pour l'exercice précédent et le transmettre au ministre de la Sécurité publique dans les trois mois de la fin de leur année financière ;

ATTENDU QU'au plan de mise en œuvre de la MRC, intégré à son schéma de couverture de risques en sécurité incendie révisé, il est prévu que la MRC collige l'information contenue dans les rapports d'activités des autorités locales de son territoire pour produire un rapport consolidé ;

CONSÉQUEMMENT,

2024-067 Il est proposé par M. Éric Charbonneau
Appuyé par M. Léo Benoit
et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

1. D'adopter le rapport de réalisation du plan de mise en œuvre de la MRC d'Acton pour l'année 2023, tel que requis en vertu de l'article 35 de la Loi sur la sécurité incendie ;
2. De transmettre ledit rapport de réalisation au ministre de la Sécurité publique, accompagné du rapport consolidé de réalisation des plans de mise en œuvre des municipalités locales pour l'année 2023, tel que colligé par la MRC.

10. RAPPORT ANNUEL 2023 CONCERNANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 2018-03 SUR LA GESTION CONTRACTUELLE DE LA MRC D'ACTON

ATTENDU QUE l'article 938.1.2 du Code municipal prévoit le dépôt, lors d'une séance de conseil, une fois par année, d'un rapport concernant l'application de son règlement sur la gestion contractuelle ;

ATTENDU QUE la directrice générale dépose le rapport intitulé « Rapport annuel 2023 concernant le règlement numéro 2018-03 sur la gestion contractuelle de la MRC d'Acton » et que ce rapport fait partie intégrante de la présente résolution comme si au long retranscrit ;

CONSÉQUEMMENT,

2024-068 Il est proposé par M. Guy Bond
Appuyé par M. Michel Côté
et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

1. D'accepter le rapport déposé par la directrice générale et intitulé « Rapport annuel 2023 concernant le règlement numéro 2018-03 sur la gestion contractuelle de la MRC d'Acton ».
2. Qu'une copie du rapport soit également publiée sur le site internet de la MRC.

11. MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L'HABITATION – ACCÉLÉRER LA TRANSITION CLIMATIQUE LOCALE (ATCL)

ATTENDU QUE le plan de mise en œuvre 2023-2028 du Plan pour une économie verte 2030 (PEV) prévoit que le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) sont conjointement responsables de l'action 4.2.1.2 – Accélérer la transition climatique locale (ATCL) ;

ATTENDU QUE cette action vise à soutenir et à accompagner les gouvernements supra locaux dans l'élaboration de plans climat (volet 1 du programme ATCL) ainsi qu'à appuyer la planification et la mise en œuvre, par le milieu municipal, de projets issus de ces plans (volet 2 du programme ATCL) ;

ATTENDU QU'en vertu du décret numéro 214-2024 du 7 février 2024, la Ministre a été autorisée à verser une aide financière d'un montant maximal de 1 079 282 \$ à la MRC d'Acton, au cours de l'exercice financier 2023-2024, pour l'élaboration d'un plan climat ainsi que pour la planification et la mise en œuvre de projets issus de ce plan ;

CONSÉQUEMMENT,

2024-069 Il est proposé par M. Éric Charbonneau
Appuyé par M. Stéphane Beauchemin
et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le préfet et/ou la directrice générale et greffière-trésorière (ou leurs substituts) à signer la convention d'aide financière.

12. WAJAX – SIGNATURE D'UNE ENTENTE POUR L'ENTRETIEN DE LA GÉNÉRATRICE AU POSTE DE LA SQ

2024-070 Il est proposé par M. Michel Côté
Appuyé par M. Robert Leclerc
et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la signature d'un contrat de 3 ans au montant annuel de 1 087,45 \$ taxes en sus, avec Wajax pour l'entretien et l'inspection de la génératrice au poste de la Sureté du Québec.

13. RESSOURCES HUMAINES

13.1 Madame Cynthia Lachance-Norris

ATTENDU QUE la MRC d'Acton a récemment procédé à l'embauche d'une préposée à l'immatriculation à compter du 11 mars 2024 ;

CONSÉQUEMMENT,

2024-071 Il est proposé par M. Stéphane Beauchemin
Appuyé par M. Guy Bond
et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

1. De confirmer l'embauche de madame Cynthia Lachance-Norris à titre de préposée à l'immatriculation ;
2. D'autoriser le préfet et/ou la directrice générale et greffière-trésorière (ou leurs substituts) à signer l'entente de travail, tel que discuté antérieurement entre les membres du Conseil.

**14. SUIVIS AUX ACTIVITÉS DE REPRÉSENTATION AUPRÈS
D'AUTRES ORGANISMES**

Aucun suivi n'est porté à ce point de l'ordre du jour.

15. SUIVIS AUX ACTIVITÉS DE CERTAINS COMITÉS DE LA MRC

Aucun suivi n'est porté à ce point de l'ordre du jour.

16. CORRESPONDANCE

16.1 Gala Distinction, le 4 mai 2024 – Achat de billets

2024-072

Il est proposé par M. Robert Leclerc
Appuyé par M. Michel Côté
et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'achat de 7
billets pour le Gala Distinction qui se tiendra le 4 mai prochain.

Le cas échéant, les billets destinés aux conjoints.es feront l'objet d'un
remboursement à la MRC.

16.2 Polyvalente Robert-Ouimet (PRO) – Gala Méritas 2024

2024-073

Il est proposé par M. Éric Charbonneau
Appuyé par M. Guy Bond
et résolu à l'unanimité des conseillers présents de confirmer une
participation financière de 250 \$ au Gala Méritas organisé par la
Polyvalente Robert-Ouimet (PRO).

17. VARIA

Aucun sujet n'est porté à ce point de l'ordre du jour.

18. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS RÉSERVÉE AU PUBLIC

La durée de la deuxième période de questions réservée au public a été
fixée à dix (10) minutes.

Aucune question n'est posée.

19. LEVÉE DE LA SÉANCE

2024-074

Il est proposé par M. Léo Benoit
Appuyé par M. Guy Bond
et résolu à l'unanimité des conseillers présents de lever la séance à 19h50.

Signé _____
Jean-Marie Laplante,
Préfet.

Signé _____
Chantal Lavigne,
Directrice générale et
Greffière-trésorière.